



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## stations balnéaires

Question écrite n° 51863

### Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation des plages françaises. Chaque année, un classement des pavillons bleus est publié, recensant les plages françaises respectant des normes sanitaires et environnementales strictes. L'assurance d'un niveau élevé de propreté représente à n'en pas douter un atout majeur pour les communes ainsi labellisées. Cependant, la seule garantie quant à la qualité des eaux de baignade réside dans les enquêtes publiques menées chaque année conjointement par le ministère de la santé et le ministère de l'environnement. Il souhaiterait connaître, s'agissant du site Internet [baignades.sante.gouv.fr](http://baignades.sante.gouv.fr), la communication faite autour de ce site, tant en France que dans notre réseau de promotion touristique à l'étranger, afin d'informer au mieux un public le plus large possible. Il souhaiterait également connaître l'évolution de fréquentation de ce site depuis son ouverture.

### Données clés

**Auteur :** [M. Didier Robert](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51863

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 juin 2009, page 5539

**Question retirée le :** 16 novembre 2010 (Fin de mandat)